



DEPARTEMENT

GARD

Séance du 21 FEVRIER 2017

L'an DEUX MILLE DIX-SEPT

et le VINGT ET UN FEVRIER

à : 19 H 00

le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de : **Philippe GAMARD, Maire**

Présents : Pascale PAULIN ; Sophie FLORET ; Farid DJOUABI ; Sébastien QUEYRANNE ; Sadia MAKCHOUCHE (adjoints) ; Georges-Frédéric MANDEL ; Geneviève PUGET ; Dominique COMTE ; Andrée CORAILLER ; Gérard VIVIEN ; Houria MECHREF ; Marie-Josèphe STOLBOWSKY ; Patrick JERMIDI ; Morgan AURILIO ; Vincent SALVADOR.

Procurations : Jean-Pierre ALENGRIN à Sadia MAKCHOUCHE ; Carmen MARTI à Geneviève PUGET ; Martine CŒUR à Philippe GAMARD ; Michel ANASTASY à Vincent SALVADOR ; Véronique JANIN à Marie-Josèphe STOLBOWSKY ;

Absents : Smaïl MECHEREF ; Houria RAHALI

Patrick JERMIDI a été désigné secrétaire de séance

Objet de la Délibération

DENOMINATION DE VOIES – ZAC TREILLE/FONTAGNAC

M. Farid DJOUABI 3^{ème} adjoint, fait part au Conseil Municipal de la fin des travaux d'aménagement d'une partie de la tranche 4 de la ZAC « Treille Fontagnac ».

Il rappelle que ces travaux avaient été autorisés par délibération n°042/2016 du 24 mai 2016.

Ce nouvel espace ouvert à la construction de 11 lots, est desservi par deux rues et un passage transversal qu'il convient de dénommer. Il présente au Conseil Municipal le plan de la commune et indique les trois voies concernées.

Il propose aux membres du Conseil Municipal de dénommer ces voies :

- ① « Rue Orane Demazis »
- ② « Passage Ugolin »
- ③ « Rue Angèle »

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et après un vote à main levée avec vingt et une voix pour, aucune voix contre et aucune abstention, à l'unanimité,

APPROUVE les dénominations proposées.

Le plan de la commune indiquant ces nouvelles dénominations est joint à la présente délibération.

Fait et délibéré à St Laurent des Arbres, le 21 février 2017.

Le Maire

Philippe GAMARD

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	en exerce	Qui ont pris part à la Délibération
23	23	21

DATE DE LA CONVOCAION
17 FEVRIER 2017

Date d'affichage
17 FEVRIER 2017

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture

06 MARS 2017

et publication

06 MARS 2017

ou notification

du

